



Projet collectif sur mesure Appel à projet

Mieux accompagner les publics LGBTIQ+ en situation de grande précarité.

Proposition à retourner exclusivement par mail
au plus tard le 12/11/21
OPCO Santé / Délégation Régionale Ile-de-France

A l'attention de :
Nicolas Mazzoli – Chargé de projets territoriaux
40, rue Gabriel Crié – CS 70001 – 92247 MALAKOFF CEDEX

☎ : 07 76 33 65 18
e-mail : nicolas.mazzoli@opco-sante.fr

Réunion de **cadrage uniquement pour l'organisme retenu :**
25/11/21Après-midi (via Teams)

CONTEXTE

1 – OPCO Santé

L'OPCO Santé est l'opérateur de compétences du secteur privé de la santé.

Il est composé des secteurs suivants :

- sanitaire, médico-social et social privé à but non lucratif,
- santé au travail inter-entreprises,
- hospitalisation privée,
- thermalisme,
- et de l'Établissement Français du Sang.

Il a pour mission de contribuer au développement de l'emploi, des compétences, des parcours professionnels dans son champ, tel que défini ci-dessus.

L'OPCO Santé au niveau national, compte 11 000 établissements adhérents et plus d' 1 000 000 de salariés couverts.

Présent sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultra marin, l'OPCO Santé est composé de 25 implantations régionales dont l'île-de-France.

2. La problématique :

En 2021, 69 pays (sur 193) répriment légalement l'homosexualité, dans 11 pays, les relations homosexuelles sont mêmes passibles de la peine de mort. A ce jour, le mariage entre personnes de sexe identique est possible dans 29 pays seulement.

En France, des dynamiques sociales conflictuelles se succèdent régulièrement depuis les lois de 1982 impliquant la fin du fichage policier et la dépénalisation de l'homosexualité, puis le vote en 1999 du Pacte Civil de Solidarité jusqu'en 2013, avec le mariage et l'adoption pour tou-te-s. Ces phases successives ont systématiquement induit de larges débats et souvent des tensions au sein de la société.

Le rapport 2021 sur les LGBTphobies de SOS Homophobie mesure que les LGBTphobies sont restées omniprésentes pendant la crise sanitaire, mais se sont réparties différemment et en proximité (voisinage, cadre familial, etc.)

cf : https://ressource.sos-homophobie.org/Rapport_LGBTphobies_2021_interactif.pdf

Dans ce contexte, les pouvoirs publics contribuent à l'égalité des droits, contre la haine et les discriminations anti-LGBT+ par un Plan National d'Actions pour 2020-2023 qui comprend 42 mesures dont : l'ouverture de la procréation médicalement assistée (PMA) aux couples de femmes et aux femmes célibataires, la facilitation de l'utilisation du prénom d'usage pour les personnes trans dans les documents administratifs non officiels, la lutte contre les thérapies dites « de conversion », la poursuite de l'adaptation des formulaires administratifs afin d'inclure les familles homoparentales ...

cf : https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2020/10/dilcrah_plan-lgbt_2020-2023_vf.pdf



En situation de grande précarité, les personnes LGBTIQ + (Lesbienne, Gay, Bi, Trans, Intersexe, Queer ...) peuvent présenter une fragilité spécifique qui se cumule à d'autres difficultés (rejets familiaux, situation migratoire, troubles psychiques ou somatiques ...). Ils/elles peuvent faire face à des situations de rejet, d'insultes voire de violences physiques et ainsi rencontrer un cadre non sécurisant dans les lieux d'accueil ou d'hébergement. Ce rejet (réel ou ressenti) induit des stratégies d'évitement et d'isolement provoquant le nonaccès aux lieux d'accueil et aux droits.

Bien que souvent « tabou » ou « non identifié » dans le champ de l'accompagnement social, le rapport au genre et à la sexualité des personnes accueillies doit être intégré à la fois comme un élément de santé global et une clé de compréhension de l'individu. Sans les « réduire » à leur sexualité, les publics LGBTIQ+ présentent des problématiques spécifiques pour lesquelles les travailleurs sociaux sont souvent démunis, par exemple : les parcours de transidentité, la prostitution choisie ou subie, le nonaccès aux soins (santé physique et mentale) et aux aides sociales ...

Il convient ainsi de mieux connaître les réalités et le vocabulaire spécifique : « mieux comprendre et nommer » pour créer des espaces de dialogues avec ces publics.

De plus, les spécificités des personnes LGBTIQ+ interrogent également les autres personnes accueillies au sein des structures qui peuvent reproduire des discriminations des pays d'origine. Des actions de médiation permettraient de concourir à la déconstruction de ces préjugés notamment liés aux religions.

Dans ce contexte, la Fédération des Acteurs de la Solidarité (FAS) en île de France est à l'initiative de la rédaction et de la diffusion d'un guide pratique : *Accueillir et accompagner les personnes LGBTIQ dans l'hébergement*

(cf : https://www.federationsolidarite.org/wpcontent/uploads/2021/07/Guide_LGBTQI_Interactif_V15.pdf).

L'OPCO Santé île de France souhaite également contribuer à l'élaboration d'une société plus égalitaire entre les genres et les orientations sexuelles pour accompagner l'accès à tou-te-s à la reconnaissance de soi et aux droits.

Pour atteindre cette société, les travailleurs sociaux intervenant auprès de publics en grande précarité, doivent disposer de clés, dont la reconnaissance de l'altérité notamment identitaire et sexuelle ainsi que d'une prise de distance sur leurs propres représentations. Les professionnels doivent entendre, mettre en débat pour comprendre les significations multiples de genres et de sexualité, tout en appliquant le principe d'égalité de traitement auprès des personnes accueillies.

Ainsi, il est proposé une action de formation pour impliquer une réflexion mais également fournir des outils concrets, leviers d'une société offrant des chances identiques quels que soient le genre et l'orientation sexuelle. Notamment pour permettre l'accès aux droits et favoriser le pouvoir d'agir des personnes LGBTIQ+ accompagnées : l'identification des besoins et des aspirations, les techniques de communication, les leviers de développement et de construction de parcours vers une plus forte émancipation.



De plus, cette action favorisera l'implication des accompagnateurs (éducateurs spécialisés, moniteurs éducateurs, assistantes sociales...) dans la compréhension et l'acceptation des identités LGBTIQ+ auprès de l'ensemble des publics accueillis ainsi que l'identification des partenariats de leur territoire.

ARCHITECTURE ET OBJECTIFS DE FORMATION

Objectif de la formation :

Acquérir une posture propice à la compréhension et l'expression des situations ainsi que des attentes de publics LGBTIQ+. Développer des actions au sein de son institution et identifier les partenaires sur un territoire pour développer l'inscription sociale et le cas échéant, la protection des personnes accompagnées LGBTIQ+.

Objectifs pédagogiques :

- Identifier les multiples facteurs de la construction identitaire du genre, des sexualités et de la vie affective LGBTIQ+, par l'appropriation des termes adaptés (lexique) et d'une synthèse des approches pluridisciplinaires (historiques, sociologiques, anthropologiques...);
- S'interroger sur ses propres représentations afin d'adapter sa communication et son accompagnement;
- Contribuer à la prévention de la violence en écoutant et parlant des situations vécues par les personnes accompagnées;
- Informer et accompagner à la compréhension de l'inscription sociale des personnes LGBTIQ+ et des lois applicables en France;
- Produire des environnements physiques et institutionnels inclusifs dans son établissement (adaptation de l'espace d'accueil, des documents, animation d'ateliers, des groupes de parole, de temps d'échanges...);
- Connaître les acteurs de son territoire, assurer une médiation pour une prise en charge adaptée et décloisonnée (santé physique ou mentale, accès au logement, accès aux aides financières...).

PUBLIC VISE

Travailleurs sociaux (Techniciens socio-éducatifs, éducateurs spécialisés, moniteurs éducateurs, assistant des services sociaux, animateurs...) et autres professionnels qualifiés (cadres, cadres intermédiaires, chargés de projet, de mission, psychologues...) intervenant en institution auprès de publics précaires : CHRS, CAU, résidences sociales et hors structure d'hébergement (accueils de jour, hôtels 115 etc..)

...

ORGANISATION DE LA FORMATION

1. CONDITIONS DE DEROULEMENT :

L'organisme de formation s'engage à :

- Travailler de manière collaborative avec l'OPCO Santé sur ce projet, et adapter les contenus et méthodes aux réalités professionnelles des stagiaires ;
- Désigner un responsable pédagogique ;
- Animer les sessions de formation ;
- Envoyer à l'OPCO Santé les supports de formation remis aux stagiaires au moins 15 jours avant le démarrage de l'action ;
- Préciser les fondements théoriques sur lesquels il s'appuiera ;
- Faire des recommandations sur :
 - ✓ **l'implication de l'encadrement** (séminaire de lancement, intégration sur certains temps de la formation, restitution...)
 - ✓ les modalités de collaboration, suivi et restitution avec l'OPCO Santé
 - ✓ **Divers outils** permettant plus de collaboration entre les différentes structures de l'association, entre les différents services de l'établissement, entre les personnes d'une même équipe...
 - ✓ **L'organisation et la composition des groupes.**
- Organiser le suivi administratif (envoi des convocations, évaluation à chaud et à froid, gestion des remplacements, annulations...).

Par ailleurs, les délégations de l'OPCO Santé ou d'autres établissements adhérents à l'OPCO Santé pourront reprendre à leur compte ces actions de formation aux mêmes conditions financières jusqu'en 2023.

- **Profil des intervenants**

Les intervenants proposés devront posséder

- Une bonne connaissance du secteur, de ses établissements et du public formé ;
- Une expérience conséquente en animation pédagogique et en dynamique de groupe ;
- Une expertise sur la thématique abordée.

2. DUREE :

+/- **3 jours** avec intersession(s), modalités à proposer par l'organisme de formation.

3. CALENDRIER ET RYTHME :

La formation débutera en **décembre 2021**.



4. NOMBRE DE GROUPES :

La taille des groupes ne saurait dépasser 16 personnes, **2 groupes** de formation sont prévus en inter établissements.

5. LIEU DE LA FORMATION :

Le prestataire se chargera de l'organisation logistique (location ou mise à disposition d'une salle pour la formation, organisation des repas pris en commun avec les stagiaires...).

Les salles proposées devront se situer dans Paris intramuros et devront être facilement accessibles par les transports en commun. Elles devront également être accessibles aux personnes en situation de handicap.

Les frais inhérents à l'organisation logistique devront être distingués des frais pédagogiques.

EVALUATION ET VALIDATION DE LA FORMATION

L'organisme de formation proposera les niveaux d'évaluation suivants afin de mesurer les effets de cette action :

- **Une évaluation formative** à l'initiative du formateur, dont l'objectif est de vérifier individuellement que les objectifs pédagogiques ont été atteints, ce qui se traduit par la remise d'une attestation de réalisation répondant aux exigences de la loi du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie.
- **Un bilan oral** lors de la dernière journée de formation et en présence des participants, des formateurs et d'un représentant de l'OPCO Santé Ile de France selon disponibilité. Ce bilan a pour objet d'évaluer la pertinence du dispositif de formation, le degré de satisfaction des stagiaires et les éventuelles améliorations à apporter dans la perspective d'une reconduction.
- **Un questionnaire de satisfaction** en ligne fourni par l'OPCO Santé, lien à transmettre à l'issue de la formation à chaque participant, prévoir le temps de le renseigner de préférence sur le temps de la formation. Possibilité pour le stagiaire de le remplir après la formation, faute d'équipement connecté ou de qualité du réseau, mais non souhaité. L'OPCO Santé s'engage à communiquer les résultats au prestataire dans les meilleurs délais.
- **Un rapport d'évaluation**, rédigé par le prestataire, analysant les conditions de la mise en œuvre de l'action, notamment au regard des aspects suivants :
 - modalités pédagogiques (pertinence du contenu, du rythme, des choix pédagogiques) ;
 - évaluation des effets produits par l'action (atteinte des objectifs pédagogiques, autres effets);
 - évaluation des acquis ;
 - préconisations d'amélioration et autres besoins de formation repérés.



- **L'évaluation de l'ensemble du dispositif à 3 mois** visant à mesurer l'évolution des pratiques suite à la formation.

Le rapport sera constitué en 8 parties :

1. Nombre de stagiaires/ nombre de groupes ;
2. Objectifs de formation ;
3. Les moyens et méthodes pédagogiques proposés en précisant les adaptations effectuées en cours de mise en œuvre ;
4. Déroulement/séquençement de la session de formation ;
5. Adhésion des stagiaires à la formation et à la démarche proposée ;
6. Synthèse de toutes les évaluations « à chaud » et verbatim ;
7. Effets de la formation ;
8. Pistes d'amélioration et suggestions.

CRITERES DE SELECTION

Les critères de sélection des candidatures s'apprécieront dans l'ordre suivant :

1. Qualité de la proposition de formation

- Adéquation entre les objectifs du cahier des charges et les contenus proposés
- Originalité et pertinence de l'organisation pédagogique (contenus, méthodes)
- Pertinence des supports pédagogiques
- Pertinence des modalités de suivi et d'évaluation.

L'organisme de formation pourra proposer une approche multimodale dans ses dispositifs pédagogiques. Cette possibilité correspond à la volonté de l'OPCO Santé de penser la formation différemment en s'appuyant notamment sur les enseignements des neurosciences et leur impact sur nos méthodes d'apprentissage. Quelques exemples de moyens qui pourront être proposés si pertinents :

- ✓ Partie de la formation réalisée à distance : webinaires, classes virtuelles...
- ✓ Modèle participatif style « forum », plate-forme collaborative, classe inversée,
- ✓ Padlet, sondage ou quizz, nuages de mot, mind mapping, missions et gamification,
- ✓ Utilisation de capsules vidéo,
- ✓ Séquences de micro learning ...

Toute suggestion sera la bienvenue.

La formation devra être la plus pragmatique et interactive possible afin de favoriser le transfert en situation de travail. Elle alternera entre apports théoriques et exercices d'analyse de situations.



La formation devra comporter :

- Des apports de contenus théoriques et méthodologiques ;
- Des temps d'échanges de pratiques, de co-développement ou d'apprentissage par les pairs ;
- Des outils concrets et opérationnels : des grilles de lecture et d'analyse afin de mieux comprendre les situations rencontrées ;
- Des temps d'évaluation formative.

2. Moyens humains mis à disposition de la formation :

- Expérience et qualification des formateurs pressentis

3. Références de l'organisme dans le secteur d'activité ou dans le domaine de l'action

4. Coût de la prestation (prix/jour/groupe)



Nom du prestataire

DOSSIER DE CANDIDATURE

Nom du prestataire

--

I. Coordonnées

Interlocuteur référent de la mission : Téléphone : Email : N° de SIRET :	
Interlocuteur administratif : Téléphone : Email :	
Adresse :	
Téléphone :	
Fax :	
Site internet :	



II. *Présentation de l'organisme et référence en lien avec la problématique visée.*

Nous vous remercions de préciser le nom, la fonction et les coordonnées des personnes contact.

Nous sommes susceptibles de prendre contact avec certains d'entre eux.

Présentation des démarches qualité mise en œuvre

Une page maximum

III. *Analyse de la demande et proposition d'intervention*

III-A. Décrivez votre compréhension du contexte et de la demande de l'association. Décrire les enjeux et les objectifs de la formation selon vous.

2 pages maximum



III-B. Présentez les consultants mobilisés sur cette intervention et leur expérience en lien avec la demande (Connaissance : secteur, public, thématique)

Joindre les CV des consultants

III-C. Décrivez votre approche pédagogique et méthodologique ainsi que les supports utilisés (supports d'intervention et support stagiaires)

1 extrait des supports sera remis en annexe.

Une page maximum

III-D. Précisez votre déroulé pédagogique

Module	Objectifs	Contenus	Méthodes et supports	Durée

IV - Système d'évaluation. Précisez le système ainsi que les critères d'évaluation proposés.

Une attention toute particulière est accordée à l'évaluation des actions de formation menées. Quelques exemples de supports d'évaluation seront transmis en annexe.

V- Modalités de collaboration avec l'association et l'OPCO Santé.



VI- Éléments financiers

Coût de la journée d'intervention – (incluant : les supports, les frais de déplacement et l'ingénierie en amont)

TTC

Coût de l'évaluation à froid

TTC

Le dossier complet devra être transmis exclusivement par messagerie électronique à l'adresse suivante :

nicolas.mazzoli@opco-sante.fr

Les documents seront présentés sous un format informatique standard : Powerpoint, Word, Acrobat...

Tout dossier incomplet ne sera pas examiné.

Je certifie l'authenticité des informations portées sur la présente proposition d'intervention

Fait le à

Annexe 1 : Fiche synthétique (à renvoyer sous format WORD – 2 pages max)

Référence du prestataire	
Références : Connaissance du secteur, du public et de la thématique	
Qualité des intervenants	
Action proposée	
Titre	
Objectifs	
Public et nombre de stagiaires	
Contenu	
Démarche pédagogique	
Supports	
Evaluation	
Durée, rythme et Coût	
Commentaires ou informations diverses	